

## La section départementale de la fédération de l'éducation nationale (FEN) et la grève du Joint Français (1972)

**V**oilà donc 50 ans se déroulait à Saint-Brieuc une grève qui eut un retentissement considérable : la grève du Joint Français qui dura deux mois. Elle mobilisa l'attention et les énergies syndicales de notre département.

La section départementale de la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN-22) y jouera tout son rôle d'organisation syndicale en liaison permanente avec le mouvement ouvrier, les Unions départementales de la CGT, de la CFDT, de FO, et également les organisations syndicales agricoles. La solidarité n'y fut pas un vain mot comme en témoigne l'organisation matérielle des collectes financières en faveur des grévistes allié à des appels à des manifestations départementales de grande ampleur. Cette lutte dépassa largement les frontières des Côtes-du-Nord (devenues plus tard Côtes-d'Armor) et eut un large écho non seulement en Bretagne mais aussi dans toute la France. La détermination des grévistes, les mobilisations de masse engagées sous l'égide de l'unité d'action syndicale finirent par venir à bout de du puissant groupe capitaliste CGE (l'un des plus puissants du pays dans les années 70) soutenu par le grand patronat industriel de l'époque, et qui dut satisfaire à l'essentiel des revendications des ouvriers et des ouvrières du Joint Français.

Par le document que nous publions, la FSU-22, qui a succédé à la FEN-22 (suite à une scission organisée par les dirigeants nationaux d'alors) entend apporter sa contribution au 50ème anniversaire de ce mouvement social exceptionnel dont l'écho retentit encore dans nos mémoires, et dont nous ne pouvons que souhaiter qu'il puisse rappeler, si besoin en était, que la lutte de masse et l'unité d'action syndicale sont les vertus cardinales capables de remporter des victoires substantielles et de donner au monde du travail l'espoir d'un monde meilleur.



Le 18 avril 1972, ce sont plus de 10 000 manifestants qui défilent dans les rues de Saint-Brieuc pour soutenir les grévistes. © Archives Ouest-France. Sur la photo portant la banderole de la FEN à gauche Daniel Moral (SNES) et à droite Jacques Gardet (SNEP, ancien secrétaire de la FEN, décédé fin novembre 2021).



## L'action de la FEN et de ses syndicats pendant la grève du Joint Français (1972)

Par sa durée exceptionnelle (2 mois) et par la force des questions posées par les mille OS (ouvriers spécialisés) de cette filiale décentralisée de la multinationale CGE (Compagnie générale d'électricité) le conflit du Joint Français à Saint-Brieuc a non seulement marqué durablement l'histoire sociale de notre département mais il a également eu une résonance nationale. Nous proposons dans cette contribution de rappeler quel fut le sens de l'action de la section départementale de la FEN des Côtes-du-Nord lors de cette grève emblématique de la conflictualité post 1968 et dans ses secteurs de responsabilité.

\*\*\*

Dans l'éditorial du bulletin du SNI-22 (N°17, avril 1972), Maurice Renault (secrétaire général) et Basile Le Négaret (secrétaire adjoint) soulignent la singularité de la simultanéité des deux rassemblements organisés au niveau départemental en ce printemps 1972. Le dimanche 18 mars 8000 défenseurs de l'École publique se retrouvent à la salle de Robien à Saint-Brieuc à l'appel de la FEN, de la FCPE, de la FOL et des syndicats CGT et CFDT. Deux jours plus tard le mardi 20 mars une première manifestation de solidarité avec les travailleurs du Joint Français en grève depuis une semaine rassemble près de 5000 personnes <sup>1</sup>.

### Le conflit du Joint Français (13 mars/9 mai 1972)

Après 1968, les mêmes revendications s'expriment dans une succession de conflits qui touchent les usines du département (aussi bien dans la métallurgie ou l'électronique que dans l'industrie agro-alimentaire) : bas salaires, conditions de travail et mise en cause de l'arbitraire patronal <sup>2</sup>. Cette séquence se poursuit pendant toute la décennie des années 70 en se durcissant lorsque les menaces sur l'emploi obligent les salariés à des batailles défensives. Le différentiel de salaire entre les deux usines du Joint Français (entre Bezons et Saint-Brieuc), mais également avec les autres entreprises de la ville, n'est plus supporté par les ouvriers briochins dont les salaires sont compris entre 800 et 1 000 francs (pour 47 heures hebdomadaires). Même les agents de maîtrise soutiennent, devant une direction lointaine et méprisante à leur égard, les demandes ouvrières<sup>3</sup>. L'originalité du conflit tient à sa radicalité et à l'utilisation d'un large répertoire d'actions : une longueur exceptionnelle (deux mois de cessation de travail) ; l'occupation de l'usine interrompue par l'intervention des forces de l'ordre ; le blocage du directeur général venu de Paris pour « négocier » avec les syndicats ; la recherche de la médiation préfectorale puis du Ministère du Travail. La troisième séquence de négociations assurée par le Préfet offre alors un cadre de sortie de conflit. Le protocole d'accord (entre direction et syndicats), intégrant une augmentation de 15 % des bas salaires, contesté vigoureusement par une minorité de grévistes, est finalement approuvé par un vote à bulletins secrets, organisé à la mairie de Saint-Brieuc, dans un climat assez tendu<sup>4</sup>.

### Tenir pour faire plier le patronat

L'intersyndicale (qui réunit les délégués des syndicats de l'entreprise et les responsables des unions départementales (CGT, CFDT, FO et FEN soutenus par la FNSEA et le CDJA) s'est efforcée de suivre trois axes dans la conduite du conflit. D'abord elle a d'emblée affirmé que la grève devait être maîtrisée par les grévistes sur le lieu du travail ou à défaut lors de réunions syndicales (lors de l'occupation de l'usine par les forces de l'ordre). Ensuite elle a engagé le monde du travail à soutenir activement les salariés lors de manifestations départementales à Saint-Brieuc : 21 mars (5000), 7 avril (5000), 18 avril (10000) et 3 mai (6000) . Ces rassemblements se tiennent tous en fin d'après-midi pour permettre la participation la plus large, en particulier pour ceux et celles qui viennent de Dinan, Loudéac, Rostrenen ou de Lannion. La solidarité financière et matérielle, troisième étage du dispositif intersyndical, est essentielle pour une sortie positive du

<sup>1</sup> Le 10 mars le personnel se prononce par un vote à bulletins secrets pour une grève illimitée effective à partir du lundi 13 mars avec occupation de l'usine (75% favorables à la grève). 6000 personnes sont rassemblées le 20 mars selon la presse départementale pour protester contre l'expulsion du piquet de grève par les gardes-mobiles.

<sup>2</sup> Dans les usines briochines (Sambre-et-Meuse, SABEM, Chalos et Chaffoteaux-et-Maury) mais aussi à Dinan (Valrance et CGCI), Lannion (LTT) et Guingamp (AOIP).

<sup>3</sup> Dans cette usine qui emploie 60% de jeunes femmes, issues pour un grand nombre des communes à la périphérie de la ville, l'implantation syndicale date de 1968. La CFDT qui est majoritaire (54% aux élections des délégués des personnels de 1970) sans être hégémonique doit composer avec la CGT et FO (agents de maîtrise).

<sup>4</sup> Inscrits : 975 ; votants : 827 ; pour la reprise (641), contre (181), nuls (5).

<sup>5</sup> Chiffres avancés par la presse départementale (*Ouest-France et Le Télégramme*).



conflit. Près de 1,62 millions de francs (à l'époque on disait 162 millions d'anciens francs) sont collectés par l'intersyndicale, somme intégrant les subventions votées par plusieurs dizaines de municipalités et par le conseil général<sup>6</sup>. Par exemple à Rostrenen le comité cantonal intersyndical recueille près d'un million d'anciens francs. Toutes les collectes faites dans ce canton, y compris dans les églises, sont remises à Edouard Le Caroff, responsable FEN, trésorier du comité<sup>7</sup>. Des tonnes de nourriture sont collectées par les soins des organisations syndicales paysannes (FNSEA, CDJA et Modéf). Les médias (TV régionale et nationale et presse) rendent compte des aspects factuels de la grève et lui assurent une résonance régionale et même nationale. La stratégie intersyndicale centrée sur un soutien actif du monde du travail, et sur une solidarité financière exceptionnelle de toutes les couches de la population, s'est avérée en fin de compte payante.

### **La FEN des Côtes-du-Nord : au centre des dossiers « Éducation nationale », au cœur de la solidarité avec les salarié(e)s du Joint Français**

Un éclairage est sans doute ici nécessaire pour rappeler ce qu'est la FEN en 1972<sup>8</sup>. Fédération d'une quinzaine de syndicats, elle rassemble l'immense majorité des personnels. Les syndiqués ont choisi l'autonomie en 1948 – et son organisation interne en tendances. Dirigée depuis 1967 par Jean-Claude Corre, professeur au lycée du Bâtiment (Vau Méno), la FEN regroupe en 1972 plus de 5 000 syndiqués dont 3 600 au SNI (enseignants du premier degré et des CEG). La tendance UA (Unité et Action) qui regroupe des militants de sensibilités différentes, est majoritaire<sup>9</sup>. Le courant ÉÉ (École émancipée) majoritaire au SNES depuis la fin des années 50, sous la houlette de Louis Bocquet (professeur au lycée de Guingamp (dirigeant national de l'ÉÉ) est battu lors d'un vote interne<sup>10</sup>. En effet lors d'un scrutin à bulletins secrets organisé en mai 1971 Jean Freysset, (UA, enseignant au lycée du Vau Méno), distance de très peu Jean Rémond (ÉÉ, enseignant au lycée Curie) – 302 voix contre 291 (un bulletin nul).

Depuis le début de l'année scolaire 1971-1972 les syndicats de la FEN sont au centre d'une grande campagne d'opinion pour la mise en place d'un grand service public de l'enseignement dans la perspective d'une nationalisation laïque de l'enseignement – campagne organisée lors d'une centaine de réunions débats dans les cantons du département, autour de deux films du SNES<sup>11</sup> projeté dans les CEG et les collèges<sup>12</sup>. En dehors des objectifs généraux on ne manque pas d'évoquer la situation difficile de certaines écoles rurales et des CEG menacés de suppression. La titularisation des suppléants éventuels dans le premier degré et des MA (maîtres auxiliaires) dans le secondaire, personnels recrutés en masse après 1968 est l'une des préoccupations majeures des syndicats concernés (SNI et SNES).

### **La FEN au sein de l'intersyndicale**

Rappelant la place que la FEN joue au sein du comité intersyndical de solidarité depuis 1960<sup>13</sup>, Jean-Claude Corre précise lors de la manifestation du 7 avril le sens de cette intervention : « L'expression de notre solidarité n'est pas de circonstance, non plus qu'une fuite en avant ! Nous n'adaptions jamais nos mots d'ordre fondamentaux, ceux qui reflètent l'orientation de notre lutte, aux circonstances... Nous savons très bien à la section FEN que ce n'est pas nous qui menons la bataille du Joint Français pour les salaires et pour l'emploi, il s'agit là de la responsabilité de l'intersyndicale du Joint Français. »

En effet, la présence d'éléments extérieurs à l'entreprise diffusant quotidiennement des tracts dénigrant les organisations syndicales (la CGT et la FEN en particulier), lançant des mots d'ordre sans rapport avec les revendications des grévistes, proposant des moyens d'action non discutés par les salariés, a interrogé l'intersyndicale qui a tout fait pour éviter les risques d'affrontements avec les forces de police, affrontements qui auraient nui à la solidarité. Les divergences apparues au sein

<sup>6</sup> Les sommes collectées, remises au trésorier de l'intersyndicale Jean-Roger Pérennez (CGT), permettent d'assurer le versement de près d'un mois et demi de salaire à chaque ouvrier/ouvrière de l'entreprise.

<sup>7</sup> La FEN-22 demande à ses syndiqués de soutenir financièrement les grévistes sur la base d'une demi-journée de travail. Au congrès du SNI-22 du 15 juin 1972, Maurice Renault indique que la FEN a ainsi collecté 25 millions d'anciens francs (soit 15.4% des sommes collectées par l'intersyndicale).

<sup>8</sup> Alain Prigent (sous la direction de), *Des salles de classe aux luttes sociales : Mai-juin 1968 dans les Côtes-du-Nord*, Publication FSU-22, 2009.

<sup>9</sup> On retrouve au SNI par exemple, à partir de 1956, au sein d'une liste d'union – probablement unique en France – les adhérents restés fidèles aux idées progressistes contenues dans le plan Langevin-Wallon et une fraction significative des instituteurs socialistes (ou proches de la SFIO), révoltés par la Guerre d'Algérie, ayant rejoint le PSA, devenu PSU en 1960.

<sup>10</sup> Si après 68 un rapprochement s'opère avec le courant RS (Rénovation syndicale) très proche du SGEN-CFDT la tendance ÉÉ est confrontée au départ des militants lambertistes ÉÉ-FUO (Front unique ouvrier).

<sup>11</sup> Films réalisés par J. Krier et P. Seban, réalisateurs ayant travaillé pour l'ORTF.

<sup>12</sup> 200 à 300 personnes à Broons, Callac et Rostrenen ; une centaine à Collinée, Merdrignac et Plancoët.

<sup>13</sup> Comité mis en place lors de la longue grève des métallos de Saint-Brieuc (avril-mai 1960).



de l'intersyndicale ont reflété des approches différentes dans la conception et dans la mise en œuvre de l'action syndicale.

Au sein de cette structure qui se réunit presque tous les jours, les délégués du Joint Français ont demandé aux unions départementales (CFDT, CGT, FO et FEN) de concentrer leur activité essentiellement à la solidarité financière, ayant conscience de la difficulté à organiser des débrayages dans les entreprises – possibles dans le secteur privé mais non reconnus dans la Fonction publique. Lors de la réunion du 27 avril, des désaccords apparaissent lorsque le secrétaire de l'UD CFDT, Jean Le Faucheur, quitte la salle refusant de préciser à Basile Le Négaret la position que prendrait son UD dans l'hypothèse d'un appel à un arrêt de travail de 24 heures (dans les établissements de l'enseignement privé et dans la Fonction publique)<sup>14</sup>. L'insistance des trois UD (CGT, FO et FEN) permet alors d'éviter une rupture désastreuse à un moment clé du conflit. Cependant, lors de la dernière manifestation, le 3 mai, au moment où Jean-Claude Corre, secrétaire de la FEN, lisait au nom de toutes les organisations la résolution soumise à l'approbation des manifestants, il est pris à partie par les militants de l'École émancipée et du SGEN-CFDT engagés dans une grève de 24 heures très minoritaire alors que l'intersyndicale a appelé à la manifestation en fin d'après-midi. Dans un communiqué publié à l'issue de cette manifestation l'intersyndicale, après s'être félicitée de l'ampleur de la manifestation briochine et du sens de responsabilité dont ont fait preuve les travailleurs rassemblés, dans le cadre de la journée régionale de solidarité, exprime sa réprobation face à « l'attitude du groupe de manifestants qui a tenté d'interrompre la lecture de la résolution commune élaborée par les unions départementales CGT, CFDT, FO, FEN, avec l'accord de la FNSEA et du CDJA. » La FEN-22 distribue dans les jours qui suivent une déclaration aux portes des usines et des administrations briochines. Ces incidents, au demeurant mineurs, mais qui ont nourri de nombreuses publications et de films, n'ont pas infléchi l'orientation syndicale du SNI-22 et du SNES-22<sup>15</sup>.

\*\*\*

## Le sens d'un anniversaire

50 ans après la grève du Joint Français s'impose dans la mémoire collective. La Ville de Saint-Brieuc propose deux initiatives de rayonnement régional : un colloque universitaire (début mai 2022) et une exposition au pavillon des expositions temporaires du musée de la ville (septembre 2022/avril 2023). L'histoire d'un département est toujours marquée par la déclinaison « locale » des grands moments du mouvement social national : on pense tous au Front Populaire en 1936, à la Libération et à Mai-juin 1968 ! Oui décidément le conflit du Joint Français s'inscrit dans cette lignée par sa radicalité, par sa force, et par la recherche permanente de l'unité des ouvriers de l'usine et du monde du travail des Côtes-du-Nord.

### Amédée Perrot

Secrétaire général de la FEN-22 (1983-1992) puis de la FSU (1992-2010), en poste au CEG de Plestin-les-Grèves en 1972.

### Alain Prigent

Responsable de la FEN Trégor (1980-1992) puis de la FSU Trégor (1992-2000), en poste au CEG de Mûr-de-Bretagne en 1972.

### Cet article a été rédigé à partir des sources suivantes :

- Archives de la FEN-22 conservées par la FSU des Côtes d'Armor (Bulletins syndicaux FEN et SNI, circulaires du SNES).
- Archives personnelles de Jean-Claude Corre, secrétaire de la FEN-22 en 1972. Notre camarade nous a permis de consulter ses cahiers syndicaux.
- Témoignages oraux collectés auprès de Jean-Claude Corre, Jean Freyssenet (secrétaire du S2 du SNES de 1971 à 1975) et Moïse Rouget (membre du bureau de la section SNI en 1972).
- Nous avons également fait appel à nos souvenirs de jeunes syndicalistes entrant dans la profession.

<sup>14</sup> Bulletin du SNI-22, N°18, juin 1972, p. 4.

<sup>15</sup> Lors du vote organisé fin mai 1972 dans les sections d'établissement du SNES-22, 56.4 % des syndiqués approuvent le rapport d'activité académique ; 32.2% votent contre, et 11.4% s'abstiennent. Le 15 juin 1972, lors du congrès départemental, la direction du SNI-22 porte à la connaissance des délégués (180 environ réunis au CEG Racine) le résultat du vote interne : 83.2 % approuvent le rapport d'activité (11.6 % se prononcent contre et 5.2 % se sont abstenus).

